

Université de Reims Champagne Ardenne
Faculté de Droit et de Science Politique et
Faculté des Sciences Économiques, Sociales et de Gestion

57bis, rue Pierre Taittinger – 51096 Reims Cedex
Téléphone : 03-26-91-38-16 – Télécopie : 03-26-91-85-01

1^{ère} SESSION 2011/12

Année d'études : master 1 F

Épreuve de : comptabilité financière approfondie

durée : 1 heure 30

Documents autorisés : liste du plan comptable général

Matériel autorisé : calculatrice à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42)

Téléphone portable interdit

Les différentes parties sont indépendantes

Première partie : une société construit pour elle-même un immeuble destiné à l'épuration des eaux industrielles. Il est mis en construction le 2 juin N et il est achevé le 15 septembre N+1. Son coût de revient total est de 150 000 €. Le coût des travaux engagés au 31 décembre N est de 81 000 €. La durée d'utilisation est de 20 ans. Valeur résiduelle nulle. L'entreprise opte pour l'amortissement exceptionnel sur 12 mois.

Travail (6 points)

I – Faire les trois premières lignes du tableau d'amortissement (annexe à rendre).

II – Enregistrer toutes ces opérations dans le journal de l'entreprise concernant les années N et N+1.

III – Faire l'extrait du bilan au 31 décembre N+3 (annexe à rendre).

Deuxième partie : une entreprise achète une machine-outil le 22 mars N pour un prix HT de 11 500 €, facture payable dans les 15 jours. Elle est mise en service le 15 avril N. L'amortissement fiscal est l'amortissement dégressif sur 5 ans. L'amortissement comptable retenu est l'amortissement linéaire sur 5 ans. La valeur résiduelle au bout des 5 ans est de 500 €. L'entreprise reçoit une notification de subvention le 3 mars N de la Municipalité. Elle couvre 25 % du prix d'achat. Le virement est effectué le 20 mai N. L'entreprise choisit d'étaler la subvention.

Travail (7 points)

I – Présenter le journal de l'entreprise pour l'année N.

II – Faire le tableau d'amortissement de la machine et d'étalement de la subvention (annexe à rendre).

III – Quels sont les avantages liés à l'étalement de la subvention ?

IV – Rappeler les conditions pour étaler une subvention.

Troisième partie : une entreprise réalise les acquisitions et cessions suivantes :

En N :

Le 2 mai : acquisition de 500 titres de participation Bêta à 61 € l'unité.

Le 1^{er} décembre : acquisition de 350 titres Bêta : 59 € l'unité.

La valeur actuelle du titre Bêta au 31 décembre N est de 58 €.

En N+1 :

Le 9 février : acquisition de 150 titres Bêta : 63 € l'unité.

La valeur actuelle du titre Bêta au 31 décembre N+1 est de 60,50 €.

En N+2 :

Le 16 juin : cession de 350 titres Bêta au prix unitaire de 60 €.

Le 3 décembre : cession de 550 titres Bêta au prix unitaire de 61 €.

La valeur actuelle du titre Bêta au 31 décembre N+2 est de 64 €.

L'entreprise clôture ses comptes le 31 décembre de chaque année. L'entreprise utilise la méthode PEPS (premier entré, premier sorti).

Travail (4 points)

I – Calculer les dépréciations sur la période.

II – Enregistrer les opérations concernant les dépréciations au journal de l'entreprise.

III – Calculer les résultats de cessions.

Quatrième partie : le 1^{er} mars N, une entreprise reçoit une quittance d'assurance couvrant la période du 15 mars N au 15 mars N+1 : 1 700 €.

Des matières premières sont réceptionnées par cette entreprise le 24 décembre N. La facture sera reçue le 5 janvier N+1. Le net à payer se monte à 1 990 € TTC (dont port : 50 € HT).

Cette entreprise reçoit et enregistre une facture d'un montant de 1 250 € HT le 28 décembre N. Mais seulement la moitié des matières premières est réceptionnée le 27 décembre. L'autre moitié sera réceptionnée en janvier N+1.

Travail (3 points)

Enregistrer toutes ces opérations au journal de l'entreprise le 31 décembre N.

